



**PRÉFET
DU CANTAL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale des
Territoires**

Aurillac, le 24 janvier 2023

Dossier n° : AE 22.0558

Demandeur : MARTRE Nadine

Date d'enregistrement de la demande : 11/01/23

Date limite de candidature : 10/04/2023

- Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 10/05/2023.
- Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
SAINT-CLEMENT	0,18	CHARBONNEL Guillaume	Section AI 45,46,52,56,
SAINT-CLEMENT	1,53	MARTRES Louis	Section AI 28,29,
SAINT-CLEMENT	55,64	Indivision MARTRES	Section AB 28,32,33,36,37,40,42,43, Section AE 33, Section AH 4,11, Section AI 15,16,21,24,27,31,34,35,41,42, 43,59,66,71,72,73,74,77,78,79 ,80,81,82,84,85,86,87,88, 89,90,96,98,104,105,106,129, 131,
PAILHEROLS	1,02	Indivision MARTRES	Section AD 18,19,
SAINT-CLEMENT	3,48	BOURGES Patrick	Section AI 53,69,97,99,100,102,103,
SAINT-CLEMENT	3,93	Mairie de St-CLEMENT	Section AH 52, section AI 47,48,51,62,63,64,70, 101,132,
SAINT-CLEMENT	0,67	TAILLEFER Joseph	Section AI 33,

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr/> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière